

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 septembre 2022**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 28 Conseillers présents : 17 (10 procurations)

L'an 2022, le 1^{er} août à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Monsieur Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 26 juillet 2022.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	Mme Sonja JEHL	Mme Elodie PAULUS
M. Claude WEIL	M. Christian SITTLER	M. Philippe WETZEL
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Eric HELBLING	Mme Chantal WINTZ
M. Jean-Jacques KNOPF	M. Frédéric BARTHE	M. Richard BAUMERT
Mme Véronique BRUDER	M. Antony REIFF	Mme Caroline RUDOLF
M. François LARDINAIS	M. Martin GUNDELACH	

Membres absents excusés :

Mme Stéphanie GUIMIER (procuration à Jacky WOLFARTH), Mme Florence SCHWARTZ (procuration à Eric HELBLING), M. Bruno LEFEBVRE (procuration à Christian SITTLER), Mme Sonia PINTO (procuration à Martin GUNDELACH), M. Éric LACHMANN (procuration à Nathalie GARBACIAK), Mme Julie ROJDA (procuration à Claude WEIL), Mme Ellia FONTAINE (procuration à Véronique BRUDER), Mme Séverine RAMSEYER (procuration à François LARDINAIS), Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Sonja JEHL), Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Jean-Jacques KNOPF), M. Vincent KALT.

Assistaient en outre : MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

DCM57/07/2022 Décisions budgétaires modificatives

○ **Annulation de titres de recette**

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, informe que cette décision modificative a pour objet de permettre de rectifier des imputations comptables de subventions perçues (article 1341 au lieu de 1331).

Pour cela, il convient d'annuler 3 titres de recettes en émettant 3 mandats de dépenses, puis d'émettre 3 nouveaux titres de recettes sur les comptes appropriés.

Afin de pouvoir émettre les 3 mandats de dépenses, il convient au préalable que les crédits budgétaires correspondant soient votés par décision modificative.

Après avoir entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

approuve la décision modificative suivante :

DEPENSES :

- Article 1331 – dotation d'équipement des territoires ruraux : 84 000 €

RECETTES :

- Article 1341 – dotation d'équipement des territoires ruraux : 84 000 €

Adopté à l'unanimité.

○ **Cession de terrain au lieu-dit Schulzenfeld (lotissement NEXITY)**

Après avoir entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, sur l'opération d'ordre liée à une cession de terrain au lieu-dit Schulzenfeld (lotissement NEXITY),

le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

vote les crédits budgétaires suivants :

DEPENSES :

- Article 2112 – terrains : 200 €

RECETTES :

- Article 1021 – dotation : 200 €

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

